

RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE : DES MILLIERS DE PME ET D'EMPLOIS QUALIFIÉS EN DANGER !

Lettre ouverte à Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République Française, et à Monsieur François Fillon, Premier Ministre

Paris, le 28 juillet 2009

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,

Dans quelques jours vous allez prendre une décision fixant, dès la loi de finances 2010, la réforme de la Taxe Professionnelle.

Au début de l'année, vous avez annoncé la suppression de la taxe professionnelle afin de renforcer la compétitivité des entreprises françaises. Réformer cet impôt était en effet indispensable. Mais les espoirs qu'une telle déclaration a suscités parmi les dirigeants d'entreprises auront fait long feu. En effet, les modalités d'application de cette réforme suscitent de vives inquiétudes pour le secteur des entreprises de services innovantes.

Nous - Présidents de Syndicats Professionnels réunis au sein de la Fédération Syntec – souhaitons vous dire notre grande inquiétude, autant que notre désapprobation sur la façon dont l'Etat projette de réformer la Taxe Professionnelle : en créant la CVA

(Cotisation sur la Valeur Ajoutée), un nouvel impôt pour les dizaines de milliers de PME dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 Euros !

Or nos entreprises fortes de 750 000 emplois dont 30 000 à 50 000 emplois nouveaux chaque année, représentent précisément l'avenir de notre pays : elles font entrer la France dans l'économie de l'immatériel, fournissent des services, produits et solutions à haute valeur ajoutée et permettent à leurs clients (en premier lieu les grandes entreprises françaises) de proposer à leur tour des offres avancées, compétitives sur le plan international.

Avec la CVA **vous allez fortement pénaliser, et souvent mettre en péril, les entreprises de petite taille** que vous dites – à juste titre - vouloir défendre, aider, protéger : celles qui ont la plus forte valeur ajoutée (80% du CA en moyenne pour les « gazelles » du secteur de l'édition de logiciel, de l'ingénierie, du conseil, de la formation, du numérique...) ; celles qui génèrent le plus

de croissance (4 à 6 fois le taux de croissance du PIB), celles qui créent des emplois qualifiés et qui sont exposées à une forte concurrence internationale.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre **nous vous demandons instamment de ne pas entériner en l'état ce projet de réforme**, dangereux pour nos entreprises innovantes, nos emplois actuels et futurs, nos richesses et donc pour l'avenir de notre pays.

Nous avons fait des propositions d'application de cette réforme qui permettent de conduire de manière équilibrée la modernisation de cet impôt. Et les tenons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Un exemple : la société « X » va voir son impôt multiplié par 12 !

PME innovante de conseil et services aux entreprises, la société « X » emploie près de 100 personnes (dont 80% de cadres) pour un chiffre d'affaires de 7 millions d'Euros, une marge de 3% et une valeur ajoutée représentant 80% du CA. **Jusqu'à présent, « X » s'acquittait de 4 000 Euros de taxe professionnelle (part foncière). Avec la réforme, elle va devoir verser une taxe sur la valeur ajoutée d'environ 50 000 Euros ! Ainsi près de 25% de sa marge se trouveraient absorbés par ce nouvel impôt**, la privant d'autant de moyens pour investir en Recherche & Développement, embaucher et se développer.



Pierre Nanterme,
Président de la Fédération Syntec



Jean Mounet,
Président de Syntec informatique



Alain Bentéjac,
Président de Syntec ingénierie



Jean-Pierre Gaucher,
Président du G.S.S.E.C
(Groupement des Syndicats
Syntec des Etudes et du Conseil)



Jean Wemaere,
Président de la Fédération de la
Formation Professionnelle (FFP)